

proposition de l'ONU, présentée en avril 1986, prévoyait la création d'une fédération bizonale dans l'île. La RTNC a accepté ce plan à l'essai, mais le président Kyprianou, s'exprimant au nom de la collectivité grecque, a rejeté le projet qui, selon lui, ne garantissait pas suffisamment la liberté de se déplacer, de travailler et de s'installer et ne prévoyait pas de calendrier pour le retrait des troupes turques.

La position actuelle du Canada

Le Canada a appuyé les efforts que l'ONU a déployés pour régler le différend et réconcilier les deux collectivités de Chypre. Il fournit pour cela un contingent d'environ 500 militaires à l'UNFICYP pour empêcher la reprise des hostilités. Le gouvernement a réitéré son engagement à l'égard de cette mission de paix, dans la réponse qu'il a donnée après la parution du rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes; il a déclaré "que le maintien de la contribution canadienne favorise l'instauration d'un climat pouvant permettre le règlement pacifique du différend. Cette mission contribue également à la stabilité du bassin oriental de la Méditerranée." (sic) ¹

Le débat parlementaire

Cette question n'a pas été soulevée en Chambre.

Ouvrages de référence récents

Bruce, L.H., "Cyprus: the last chance", *Foreign Policy*, n° 58, printemps 1985, pp. 115-133.

Haas, R.N., "Cyprus: Moving Beyond solution?", *Washington Quaterly*, mars 1987, pp. 183-190.

Travers, J., "Lettre de Nicosie", *Paix et sécurité*, vol. 1, n° 2, été 1986, p. 8.

Weaver, M.A., "Patience, time running out as latest UN Cyprus plan is rejected", *The Christian Science Monitor*, 18 juin 1986.

¹ MAE, *Relations extérieures du Canada*, déc. 1986, p. 51.